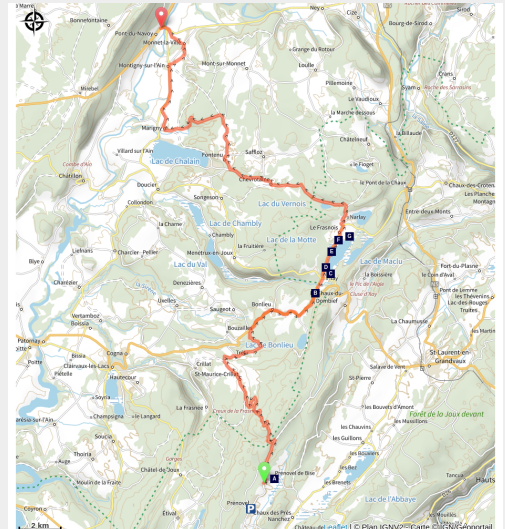


Tour du Jura Vélo Sport - Étape 5 : Prénovel - Pont-du-Navoy

Haut-Jura Grandvaux



Cyclistes devant le lac d'Ilay (© Benjamin Becker/Jura Tourisme)



Il s'agit sans doute de l'étape la plus rafraîchissante de votre aventure jurassienne à vélo. Après avoir quitté la petite station-village de Prénovel à près de 1000 m d'altitude, vous rejoignez l'un des sites majeurs du Jura, le plateau des 4 lacs (Ilay, Narlay, Grand et Petit Maclu). Surnommée la « Petite Écosse du Jura », cette région ne laisse pas indifférent par son caractère authentique et naturel avec ses camaïeux de bleus et de verts. Vous pourrez également apprécier le haut des cascades du Hérisson, autre site incontournable avant de rejoindre, par une petite

Infos pratiques

Pratique : Cyclisme - vélo de route

Durée : 3 h 30

Longueur : 42.5 km

Dénivelé positif : 509 m

Difficulté : Moyen

Type : Itinérance

Thèmes : Faune et flore, Lacs, rivières et cascades, Naturel, Sportif

route ombragée, les rives du lac de Chalain, plus grand lac naturel du Jura, admirable depuis le belvédère de Fontenu (aller-retour possible à vélo).

Itinéraire

Départ : Prénovel (Nanchez)

Arrivée : Pont-du-Navoy

Balisage :  Grandes itinérances

Communes : 1. Nanchez

2. Grande-Rivière-Château

3. Saint-Maurice-Crillat

4. Bonlieu

5. La Chaux-du-Dombief

6. Le Frasnois

7. Chevrotaine

8. Fontenu

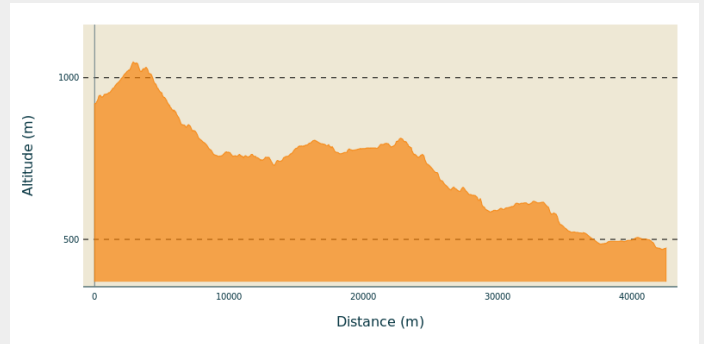
9. Marigny

10. Montigny-sur-l'Ain

11. Monnet-la-Ville

12. Pont-du-Navoy

Profil altimétrique

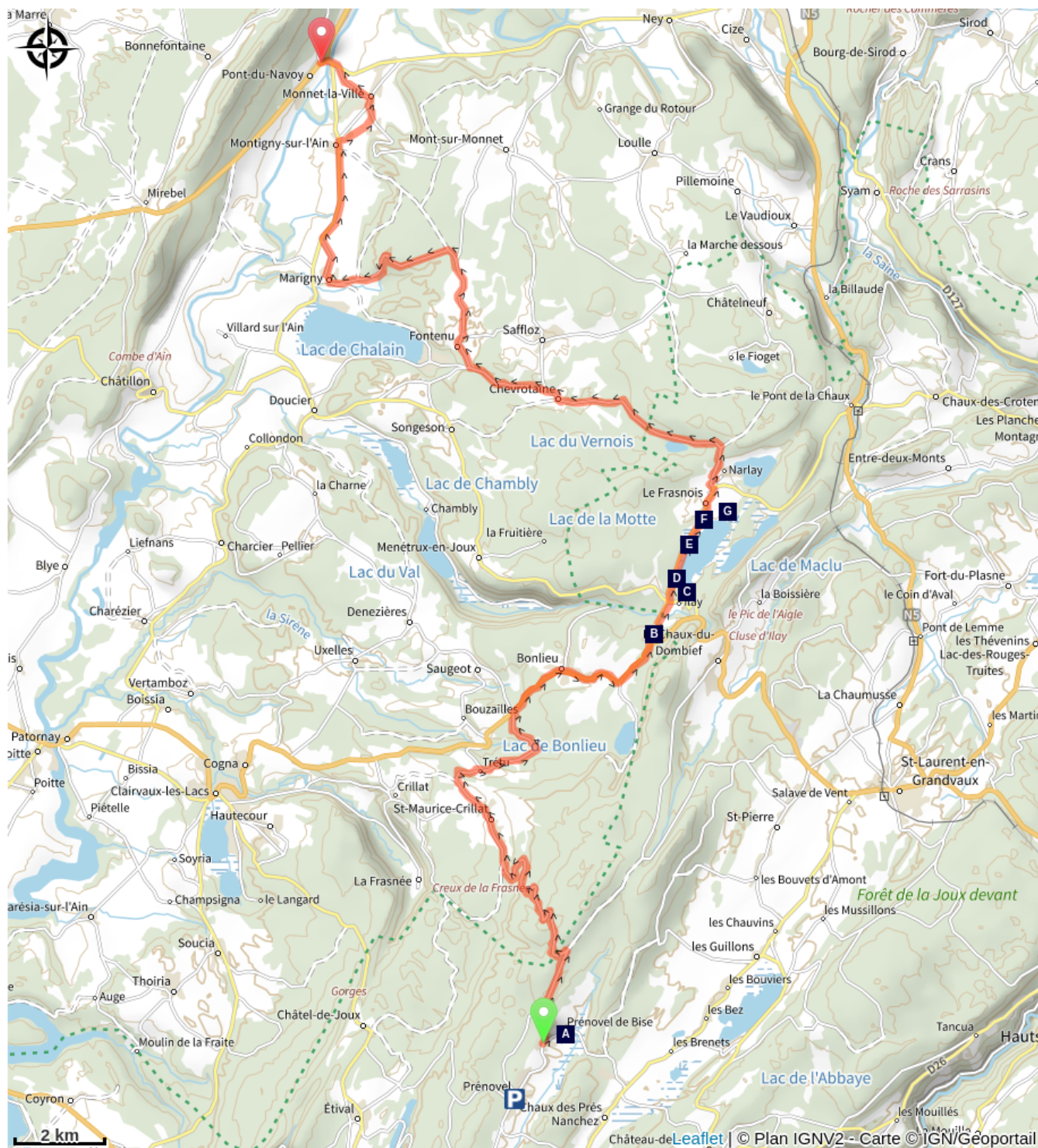


Après la descente du col de la Joux jusqu'à Saint-Maurice-Crillat, rejoindre la D678 un peu avant Bonlieu (attention route avec un trafic important). Prendre ensuite la route des Lacs pour rejoindre le haut des cascades du Hérisson, Ilay puis le Frasnois. Là, prendre la D74 qui descend jusqu'à Fontenu (possibilité de rejoindre en aller-retour le belvédère sur le Lac de Chalain). Continuez la descente pour rejoindre Marigny puis Pont-du-Navoy.

Infos pratiques :

- Peu de services accessibles sur cette étape : Quelques services possibles sur Bonlieu et le Frasnois
- Hébergements disponibles sur Bonlieu, Ilay, Frasnois, Marigny, Pont du Navoy
- Pas de réparation de vélo possible

Sur votre chemin...



Atelier de tournerie (A)
 Les pelouses sèches (C)
 Ilay et l'eau potable (E)

L'île de la Motte (B)
 La Roselière (D)
 Paysages jurassiens et agriculture (F)

Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Clairvaux-les-lacs, prendre la direction de Prénovel par la D118 puis la D308

Parking conseillé

Parking en face de l'Eglise de Prénovel

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Grand tétras

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Haut-Jura

29 Le Village

39310 Lajoux

03 84 34 12 30

www.parc-haut-jura.fr

Le Grand Tétras est une espèce emblématique des forêts de montagnes françaises. Son apparence et son comportement font de lui un oiseau très atypique. Pouvoir l'observer relève d'un vrai défi, tant cet oiseau est discret, mais s'avère être un souvenir mémorable.

En hiver, son activité est réduite au minimum. Il passe la quasi-totalité de la journée perché dans un arbre et consomme uniquement des aiguilles de sapin. Une nourriture très peu énergétique. Cette période est critique pour sa survie. Un oiseau subissant un dérangement régulier va puiser dans ses maigres réserves et finir par en subir les conséquences. Sa sensibilité à la prédation aura augmenté, ou bien il dépérira simplement à cause du manque d'énergie. Une autre période critique prend place du printemps au début de l'été avec la couvaison. Si la poule est surprise plusieurs fois, elle va abandonner le nid et laisser ses poussins seuls, sans protection. La survie des jeunes étant déjà très faible naturellement, ce phénomène accentue, d'autant plus, ce risque de mortalité chez les jeunes oiseaux.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Grand tétras en période de nidification sont principalement les pratiques sportives terrestres comme la randonnée, le ski, le VTT.

Zone de tranquillité de la vie sauvage des 4 Lacs

Période de sensibilité : Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : **Parc naturel régional du Haut-Jura**

29 Le Village

39310 Lajoux

03 84 34 12 30

www.parc-haut-jura.fr/

Le périmètre de la zone de tranquillité est concerté (Parc, CEN, Communes, Syndicat de gestion du Lac d'Illay), et non réglementaire. Pour la tranquillité de la faune et de la flore du secteur concerné, entre les lacs d'Illay, du Grand Maclu et du Petit Maclu, il est demandé de ne pas pénétrer la zone de mi avril à mi septembre.

Elle inclut les interdictions valables sur l'ensemble des 4 Lacs (arrêtés municipaux et préfectoral) :

- Pas de camping/bivouac sauvages
- Pas de feu
- Pas de baignade
- Pas d'activité nautiques (paddle, bouée, kayak, etc.) ; seuls les pêcheurs ont le droit de naviguer
- Pas de nuisances sonores

RNR des tourbières du Bief du Nanchez

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : Conservateur : Laurane Palanchon l.palanchon@parc-haut-jura.fr Parc Naturel Régional du Haut-Jura 29 le village 39310 LAJOUX 03 84 34 12 30

La Réserve naturelle régionale des Tourbières du Bief du Nanchez représente 49 hectares et toute une mosaïque paysagère (milieux prairiaux, forestiers et tourbeux). Situé au fond de la Combe du Nanchez, le complexe tourbeux est traversé par les cours d'eau du Nanchez et de Trémontagne. Inscrit au site Ramsar « Tourbières et lac de la montagne jurassienne », il constitue un ensemble caractéristique des tourbières du Haut-Jura.

- > L'accès, la circulation et le stationnement des véhicules et engins, motorisés ou non motorisés, sont interdits sur le territoire de la Réserve Naturelle,
- > Les chiens et animaux domestiques doivent être tenus en laisse à l'intérieur de la Réserve Naturelle. La circulation et le stationnement des chiens et animaux domestiques sont strictement interdits en dehors des sentiers balisés et voies réservées à cet effet,
- > Sur l'ensemble de la Réserve Naturelle, le bivouac, le campement sous tente, dans un véhicule ou sous tout autre abri est interdit,
- > Sur l'ensemble de la Réserve Naturelle, toute cueillette est interdite,
- > La pratique des activités sportives ou de loisirs est interdite en dehors des itinéraires autorisés à la circulation et au stationnement des personnes.
- > Les manifestations sportives ou de loisirs sont interdites sur l'ensemble du territoire de la Réserve Naturelle. Toutefois, des dérogations peuvent être accordées par le (la) Président(e) du Conseil régional après avis du Comité Consultatif et du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel.

APPB CORNICHES CALCAIRES - FALAISES DE LA FORET DE BONLIEU

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté
Mail : franche-comte@lpo.fr
Tel : 03 81 50 43 10
Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harlebièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises de la Forêt sur la commune de Bonlieu.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

Lieux de renseignement

Jura Tourisme

17 rue Rouget de Lisle, 39009 LONS-LE-SAUNIER

sejour@jura-tourism.com

Tel : 03 84 87 08 88

<https://www.jura-tourism.com/>



Sur votre chemin...

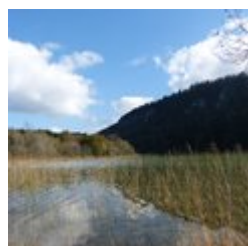


Atelier de tournerie (A)

Plus qu'un lieu de travail, un abri rudimentaire pour les artisans, l'atelier est, pour les gens qui l'ont occupé, un lieu investi, à la fois intime et public.

Entre les outils usés, sur les plans de travail où des sciures de bois sont repoussées d'un coup de paume, c'est là que s'est construit le savoir-faire dans la clarté des grandes fenêtres poussiéreuses.

Crédit photo : PNRHJ - F. Jeanparis



L'île de la Motte (B)

Au beau milieu des rives du lac d'Ilay émerge une île, l'île de la Motte. Des fouilles archéologiques ont montré qu'elle abrita successivement trois établissements religieux. Une première église érigée autour de l'an mille semble avoir brûlée. Après avoir été reconstruite, elle fut complétée d'une avant-nef par une congrégation monastique qui finit par l'abandonner. De la troisième, on sait qu'elle fût délaissée au 15ème siècle. Un pont de bois rendait l'édifice accessible depuis la berge et là où les marais dominant aujourd'hui, s'étendaient vergers et pâturages.

Crédit photo : PNRHJ / Gilles Prost



Les pelouses sèches (C)

À proximité des lacs, il n'y a pas que des zones humides! Lorsque la roche calcaire affleure, l'eau s'infiltré immédiatement, rendant la vie difficile pour les plantes. Le sol y est peu profond, sec et pauvre... ce sont les pelouses sèches. La végétation n'est, ni très haute, ni très dense. Les espèces associées à ces pelouses ont des stratégies particulières pour résister à ces conditions de vie difficiles : feuilles grasses, parasitisme, fort parfum... Le thym serpolet par exemple, en synthétisant des huiles essentielles, évite de «transpirer». Très reconnaissable à son odeur, ce thym sauvage est un excellent remède pour les voies respiratoires.

Crédit photo : CEN Franche-Comté / C.Laprand



La Roselière (D)

Parmi les différents milieux qui constituent une zone humide, la roselière joue un rôle fondamental: elle stabilise la berge et crée une zone de filtration de l'eau par les plantes qui s'y installent. C'est une zone de reproduction et de refuge pour de nombreuses espèces, notamment d'oiseaux, telle que la petite foulque macroule. Il n'est pas rare, tout au long de l'année, d'entendre leur chant sous forme de petits cris nets et puissants.

Crédit photo : CEN Franche-Comté / L.Bettinelli



Illy et l'eau potable (E)

Le lac du petit Maclu et le lac d'Illy alimentent en eau potable 10 communes, dont celle du Frasnois. Un prélèvement annuel d'environ 67000 m³ est ainsi réalisé. Les lacs du plateau du Frasnois sont d'origine naturelle. Les glaciers qui recouvraient le Jura il y a 20000 ans ont «raboté» le sol et créé des dépressions nécessaires à leur formation. Les dépôts marneux et morainiques, matériaux déposés lors du passage des glaciers, sont imperméables et permettent la retenue de l'eau. Pour préserver au mieux la qualité de l'eau, un arrêté préfectoral interdit notamment l'usage de moteurs thermiques.

Crédit photo : CEN Franche-Comté / L.Bettinelli



Paysages jurassiens et agriculture (F)

Le Massif du Jura est issu d'une longue histoire géologique. Les roches calcaires se sont formées durant l'ère Secondaire, entre - 170 Millions d'années et - 90 Millions d'années. Bien plus tard, la poussée des Alpes les a plissées, entre -11 Millions d'années et -3 Millions d'années. Enfin, l'érosion, liée aux glaciers passés, au gel, à l'eau et au vent, modèle progressivement le paysage. Et l'Homme, par son agriculture et ses aménagements, apporte sa touche finale.

Crédit photo : CEN Franche-Comté / C.Lapprand